

Pour la démocratie, contre les lois liberticides

Alors que la question policière a été portée au premier plan du débat public avec la révélation par des vidéos amateurs puis par la presse de la multiplication des excès, abus et violences illégitimes des forces de l'ordre, la majorité au pouvoir réagit par l'agression, avec la multiplication sans précédent de lois et décrets répressifs et liberticides qui menacent directement le cœur battant de notre démocratie. Contre la volonté de la population qui demeure solidaire face l'urgence sanitaire et sociale.

Sous prétexte de "protéger ceux qui nous protègent", le pouvoir politique déploie un arsenal qui renforce d'une part l'impunité des policiers et gendarmes mis en cause dans des violences graves ou mortelles et qui d'autre part entrave directement la liberté d'opinion, la liberté d'informer et d'être informé, la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de manifestation et la liberté de contestation légale de manière générale. Dans un contexte où de plus en plus de secteurs socio-professionnels sont confrontés à la brutalité de la répression d'Etat, la majorité gouvernementale s'engage dans une vaste offensive liberticide pour instaurer la surveillance de masse et l'extension continue de l'appareil sécuritaire jusqu'à y intégrer des vigiles privés armés.

Le « Beauvau de la sécurité » s'est ainsi ouvert le 1er février en consacrant le mépris du pouvoir exécutif pour les principaux acteurs et représentants de la société civile. L'objectif de cette opération gouvernementale n'est pas de recréer du dialogue ou d'instaurer un équilibre entre la population et les forces de l'ordre, mais d'avaliser des propositions écrites d'avance. « Des réponses de court-terme » d'abord, destinées à satisfaire les revendications des syndicats policiers les plus bruyants. Mais, précise le site du ministère de l'Intérieur, il s'agit également « de poser les bases de la future loi de programmation de la sécurité intérieure pour 2022 ». Encore une ! Et ce, à des seules fins électoralistes. Si les syndicats de policiers et leurs avocats sont bien conviés à ces séances de travail, aucun autre syndicat n'a été sollicité, ni aucune ONG de défense des droits humains ni aucun collectif de victimes non plus.

Cette obsession sécuritaire du gouvernement français est dénoncée par les instances internationales, Nations Unies et Parlement européen en tête, décriée par la Défenseure des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).

Créée en novembre dernier contre la proposition de loi Sécurité globale, la coordination #StopLoiSécuritéGlobale a mobilisé, depuis le 17 novembre, des centaines de milliers de personnes dans la rue, lors de nombreuses manifestations partout sur le territoire national. Elle s'oppose aux multiples dérives autoritaires de l'État, symbolisées par la proposition de loi Sécurité Globale et, depuis, poursuivies par d'autres projets de lois, décrets et textes.

La coordination #StopLoiSécuritéGlobale exige les retraits

- de la proposition de loi Sécurité Globale dans son intégralité,
- de l'article 18 du projet de loi confortant les principes républicains dite loi Séparatisme,
- du nouveau Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO),
- des trois décrets du 2 décembre 2020 portant sur l'extension des fichiers de police PASP, GIPASP et EASP, organisant un fichage massif de la population et un contrôle de toutes ses opinions.

La coordination nationale #StopLoiSécuritéGlobale fédère plus de 80 organisations implantées dans toute la France : syndicats, sociétés, collectifs, associations de journalistes de réalisateurs/trices et de photographes, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains, collectifs de victimes de violences policières, collectifs de quartiers populaires, d'exilé·es, de Gilets jaunes.

Paris, le 3 février 2021.